ALLO-BEBE 54200 TOUL

13, rue de la Vierge

Pour tout renseignements appelez : 06 88 68 51 42 , 06 18 69 90 20, 07 89 60 83 80

Réglement intérieure du VIDE-GRENIER

Article 1

Le vide-grenier est ouvert uniquement aux particuliers et aux associations (Loi 1901)

Les brocanteurs et antiquaires professionnels sont refusés.

Tous les objets d' occasion peuvent être vendus. Sauf les armes et munitions, les matiéres dangereuses, les animaux vivants et les CD et DVD gravés par des particuliers qui sont **INTERDITS à la VENTE**.

La vente d' alimentation et boissons est réservée exclusivement aux Organisateurs.

Article 2

Les exposants devront présenter une Carte d' identité à l' entrée avant de s' installer.

Ils sont tenus d' accepter l' emplacement qui leur est attribuée.

Aucun VEHICULE ne pourra rester sur place.

En cas d' absence ou de désistement, il ne sera effectué aucun remboursement.

En cas d' intempérie, la manifestation ne sera pas annulée.

Article 3

Aucun exposant n' est autorisé à s' installer où il veut. Il doit obligatoirement respecter la place qui lui aura été attrubuée. Vous devez amener les TABLES et les CHAISES pour votre installation.

A la fin de la manifestation, l' emplacement doit obligatoirement être nettoyé par l' exposant. Le vide grenier n' est pas une déchèterie, les invendus et les sacs poubelles repartent avec leur propriétaire en fin de journée.

Article 4

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d' expulser tout participant qui ne respecte pas la réglementation ou qui troublerait l' ordre au sein de la manifestation et ce: sans pouvoir réclamer d' indemnisation ou de remboursement.

Article 5

Chaque exposant est responsable de son matériel. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse ou tout autre détérioration des objets exposés.

En cas de non respect de la législation, les organisateurs ne pourront être tenu pour responsables d'un éventuel accident.

En cas de non respect des régles ci-dessus les organisateurs se réservent le droit de

poursuivre l'exposant afin de réclamer une indemnisation.

08/05/2019 17:52

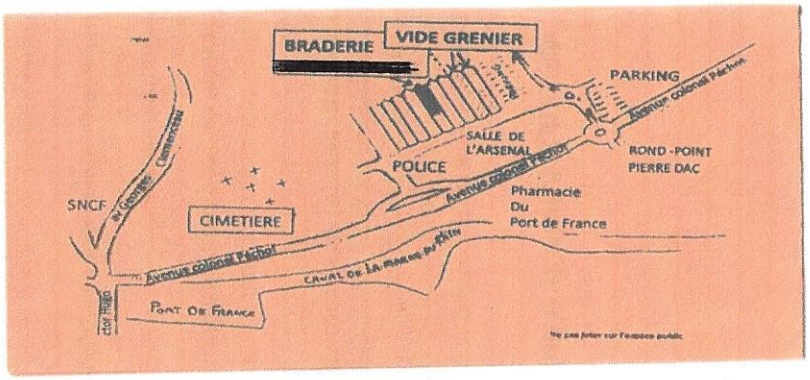

Bulletin d' inscription à retourner avant le 31 AOUT 2019 à

MME. MAITRESSE 3 Allée des EGLANTIERS 54840 GONDREVILLE

Les emplacements sont situés dans le PARKING COUVERT derriére la salle de l' ARSENAL. Les 50 premiers inscrits seront à l' INTERIEUR, les suivants seront dehors dans la limite des PLACES DISPONIBLES.

Accueil: Entre 7h. et 8h.

Pour tous les participants, 10€ l' emplacement de 5m.

NOM:	PRENOM:
ADRESSE:	
	TEL:
e-mail:	

Nombre d' emplacements souhaité:

Piéces à joindre: Photocopie carte d' identité **RECTO-VERSO**

Chéque d'un montant de: _____ à l' ordre de ALLO BEBE TOUL

Enveloppe TIMBREE à votre NOM et ADRESSE (pour le courrier de confirmation)

Je déclare sur l' honneur: Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l' année civile. Je m' engage à respecter le règlement intérieur ci-contre.

Date et signature de l' exposant:

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique